

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du vendredi 11 juillet 2025

PV n°4

Président : M. MALBRAND Guy.

Présents : MM. CHAUVIN Jacky, GERMANAUD Laurent, HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, PAIN Eric, RAVEAU Gilles.

Assiste : M. BASQ Stéphane, Président du District.

La CDTIS adresse ses sincères condoléances à Mme BRISSONNET et sa famille suite au décès de Jean-Pierre

L'APPROBATION du PV 3 du 18/02/2025

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **VERIFICATION OBLIGATOIRE DES FIXATIONS DES FILETS SUR LES MONTANTS DE BUTS**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet
(Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)

LISTING DES MEMBRES POUR LA LIGUE

Président : MALBRAND Guy – 12 rue Ismaël Bouilliau 86200 Loudun – 0615398701 –

guymalbrand@sfr.fr

Vice-Président : HERAULT Patrice – 11 route de la Roche - 86270 Coussay les Bois - 0631861938 –

heraultpatrice@wanadoo.fr

Membre : RAVEAU Gilles – 1 Cité de la Métairie – 86600 Coulombiers – 0675686761 –

gilles.raveau@wanadoo.fr

Membre : LAVERGNE ALAIN – 80 rue de la Papeterie – 86500 Saulgé – 0787966137 –

lavergne.christal@orange.fr

Membre : GERMANAUD Laurent – 9 Résidence des 4 vents – 86320 Persac

Laurent_germanaud@orange.fr

Membre : PAIN Eric eric.pain86@gmail.com

Membre : CHAUVIN Jacky Jacky-chauvin@orange.fr

INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN GAZON NATUREL OU SYNTHÉTIQUE - GYMNASES

DEMANDE DE CLASSEMENT

CHASSENEUIL DU POITOU – STADE DES ECLUZELLES – NNI 860620101

Cette installation est classée en Niveau T4 jusqu'au 16/01/2025

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T4 du 05/03/2025

✓ Rapport de visite du 19/09/2024 de MM. PAIN et CHAUVIN du 17/02/2025

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau T4 PN**

CHASSENEUIL DU POITOU – STADE DES ECLUZELLES 2 – NNI 860620102

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 13/09/2032

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T6 du 05/03/2025 suite à la construction de vestiaires sans avis préalable

- ✓ Rapport de visite du 19/09/2024 de MM. PAIN et CHAUVIN du 17/02/2025 notant des vestiaires arbitres de moins de 8m² HS pour une création.

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN

DISSAY – STADE KARAGUITCHEFF – NNI 860950102

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 08/04/2025

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T6 du 05/03/2025 suite à la construction de vestiaires

- ✓ Visite de M. HERAULT du 07/03/2025

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN

BUXEROLLES – GYMNASSE ERIC TABARLY – NNI 860419901

Cette installation n'est pas classée.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en Futsal 3 du 10/03/2025

- ✓ AOP du 06/04/2010 avec 279 personnes admises
- ✓ Visite de M. PAIN du 05/03/2025
- ✓ Relevé d'éclairage >> 576 lux – 0,59 et 0,77

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 3

LES TROIS MOUTIERS – STADE MONTCAILLOU – NNI 862740102

Cette installation était classée sur Foot2000.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en A8 du 10/05/2025

- ✓ Visite de M. MALBRAND du 10/05/2025

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau A8 PN

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

CLASSEMENT INITIAL / CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER – NNI 861650101

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 05/03/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24/02/2025

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. HERAULT en date du 14/01/2025

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 329 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,62

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,79

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 (1 ans) et transmet à la CRTIS.

SAINT MAURICE LA CLOUERE – STADE DES TAMISIERES – NNI 862350101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 10/01/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. HERAULT en date du 14/01/2025

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 176 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,53

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS

CHATELLERAULT – STADE DE LA MONTEE ROUGE – NNI 860660101

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 11/02/2025 (APE du 07/02/2024).

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 suite au passage en LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. HERAULT en date du 18/03/2025

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 456 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,75

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,85

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 (2 ans) et transmet à la CRTIS.

NAINTRE – STADE RENE ANDRAULT – NNI 861740101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 31/01/2025 (APE du 07/02/2024).

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 suite à un passage LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. HERAULT en date du 18/03/2025

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 265 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,66

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,86

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 (4 ans) et transmet à la CRTIS.

LIGUGE – STADE MAURICE GIRAULT – NNI 861330101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 16/03/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. PAIN en date du 31/03/2025

Type de source : IM

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 237 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,54

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS.

TERCE – STADE MUNICIPAL – NNI 862680101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 28/03/2025 (APE du 18/01/2024).

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/04/2025
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. RAVEAU en date du 15/04/2025

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 198 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,57

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,79

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS.

ADRIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860010101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 02/05/2025 (APE du 22/03/2024).

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/06/2025

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. LAVERGNE en date du 27/05/2025

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 227 lux

- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,49

- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,73

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS.

TROIS MOUTIERS – STADE MONCAILLOU 2 – NNI 862740102

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium (APE du 09/12/2024).

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/05/2025

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. MALBRAND en date du 09/05/2025

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 50 lux (Pris sur 9 points)

- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,23

- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,48

L'aire de jeu sera recadrée à 60 x 50

La CDTIS référence cet éclairage de cette installation en niveau LED.

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler.

BRION – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 860380102

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24/04/2025

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. RAVEAU en date du 25/04/2025

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 97 lux

- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,30

- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,52

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED.

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler.

QUINCAY – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 862040102

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/06/2025

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. RAVEAU en date du 25/06/2025

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 83 lux

- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,40

- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,64

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED.

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler.

CIVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 860770101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 05/03/2025 (APE du 25/06/2024)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/06/2025

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. LAVERGNE en date du 26/06/2025

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 166 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,49

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS.

CIVAUX – STADE MUNICIPAL annexe – NNI 860770102

Cet éclairage n'est pas identifié Stadium – aire de jeu non classée à ce jour (APE du 25/06/2024).

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

– L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/06/2025

– Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par M. LAVERGNE en date du 26/06/2025

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 173 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,52

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,69

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED (4 ans).

DEMANDE D'API + CONTRÔLE

VALENCE EN POITOU – STADE CHANTECAILLE – NNI 860820101

Cette installation est classée.

La CDTIS prend connaissance d'une demande d'avis préalable du 24/05/2025 pour la construction de vestiaires niveau T4, d'un club house et des documents suivants :

1/ Dossier pour une création de vestiaires

✓ Plan de masse

✓ Plan coté des vestiaires pour 4 x 20m² HS + 2 vestiaires « arbitres » de 8m² HS + 1 infirmerie de 6m² (Sanitaire direct joueurs et officiels) – sanitaire pour public H / F

✓ Plan du club house attenant aux vestiaires de 49m² avec point d'eau

L'infirmerie n'est pas obligatoire (Art 4.10). Par contre un bureau est recommandé (6m² - Art 4.9)

2/ Pièces administratives

La CDTIS donne un avis préalable favorable et transmet à la CRTIS.

Elle rappelle qu'à l'issue du contrôle, l'aire de jeu, les bâtiments, les clôtures... devront être conformes aux prescriptions d'un Niveau T4 selon le Règlement des Terrains et Installations de 2021.

BEAUMONT ST CYR – STADE MICHEL BREMAUD – NNI 860190102

Cette installation est classée.

La CDTIS prend connaissance d'une demande d'avis préalable du 15/05/2025 pour la réfection de l'aire de jeu et contrôle du drainage et des documents suivants :

✓ Dossier Ets Técères sur 94 x 62 – dégagements de 2m50

La CDTIS donne un avis préalable favorable et transmet à la CRTIS.

La CDTIS effectuera un contrôle, travaux terminés.

CIVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 860770101

Cette installation est classée T6 jusqu'en 2030.

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire d'un avis préalable pour une réhabilitation de l'ensemble vestiaires, avec pour objectif le changement de classement de l'installation en Niveau T5 minimum et des documents transmis :

- ✓ Demande d'avis préalable en cours – proposition de la CDTIS 86
- ✓ Plan de situation et de masse du terrain
- ✓ Plan des vestiaires coté
 - 2 blocs vestiaires réunis par une zone sèche pour +/- 24m² HS avec douches et Lavabo avec miroir
 - 1 vestiaire « arbitres » de +/- 10m² HS avec 1 douche – WC – lavabo avec miroir
 - Bureau de 6m² à créer (Voir sous zone tribune) avec table, chaise, etc)
 - Sectoriser une zone sanitaire uniquement pour joueurs et délégués
 - Aire de jeu de 105 x 65 (Dénivelé important) – travaux terminés

La CRTIS attire l'attention sur :

- ✓ La sortie joueurs coté buvette. Porte fermée et sortie à l'opposé
- ✓ Sur quelques travaux extérieurs vus lors de 1^{ère} visite CDTIS de MM. LAVERGNE et HERAULT
 - Vérifier les buts pour 7,32 x 2,44
 - Bancs de touche à mettre en place réglementairement
 - Tampons de regard à protéger (moquette)
 - Finition de clôture et Sécurisation vestiaires / aire de jeu

La CRTIS propose ces modifications pour ce projet pour un T5 PN minimum (Règlement des Terrains et Installations Sportives applicable au 01/07/2021).

Travaux terminés, la CDTIS effectuera la visite de changement de classement de l'ensemble du stade.

APE

SAVIGNY LEVESCAULT – STADE MUNICIPAL – NNI 862560101

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 28/05/2025 pour le remplacement de iodures métalliques en E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 29/04/2025 comprenant le changement des mâts
- ✓ Etude de contrôle des mâts (dits conformes)
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 09/12/2024
 - Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
 - Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18m LB et 4m LT
 - Hauteur minimum de feu : 16m
 - Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs
 - Projecteur briteline Gen2 5447
 - Eblouissement (Glare rating) : 48
 - Température de couleur (k) : 5700
 - Eclairage horizontal Moyen calculé : 156 lux
 - U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,47
 - U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,73

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes et transmet à la CRTIS.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

SAINT MAURICE LA CLOUERE – STADE DES TAMISSIERES – NNI 862350101

Cet éclairage est classé en niveau E6 jusqu'au 10/01/2025 (Contrôle le 11/03/2025).

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 15/10/2024 pour le remplacement de iodures métalliques en LED pour éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

✓ Une étude photométrique pour E6 LED en date du 10/04/2024

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 65 m
- Implantation : Latérale 2 x 3 mâts
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 10 projecteurs (2-1-2)
- Projecteur Gen2 – 2 648 LED
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 160
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,56
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,83
- Zone de sécurité (points bis calculés) : Conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes et transmet à la CRTIS.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

VALDIVIENNE – STADE DE SALLES EN TOULON – NNI 862330301

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 20/03/2025 pour le **remplacement de iodures métalliques en LED pour** un éclairage en LED, ainsi que des documents transmis :

Devis CITEOS du 06/02/2024

✓ Une étude photométrique Schröder pour LED en date du 13/02/2024

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 2 – 3m Lt et 15 LB
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs
- Projecteur Ecoblast 3 180 LED
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 79
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,57
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,76

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

AVAILLES EN CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 860140102

Cet éclairage était classé en niveau EFootA11 jusqu'à la migration du 01/07/2021.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 02/06/2023 pour le remplacement de iodures métalliques en LED pour un éclairage E7 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Lettre d'intention du 23/01/2023
- ✓ Une étude photométrique pour E7 LED en date du 04/02/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (20m LB et 5m LT)
- Hauteur minimum de feu : 15,30 m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs (2 par mât)
- Projecteur Briteline GEN2
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 46
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 84
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,45
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,74
- Zone de sécurité (points bis calculés) : non calculés

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.**

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

CHATEAU LARCHER – STADE MUNICIPAL – NNI 860650102

Cet éclairage est une rénovation en LED (Non référencé sur Stadium).

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 10/12/2024 pour un éclairage LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis du 09/12/2024
- ✓ Une étude photométrique pour LED en date du 16/12/2024
- Dimension de l'aire de jeu : 103 x 60 m
- Implantation : 1 coté - 2 mâts (18m LB et 4m LT) – **remplacement des mâts de 6 à 2)**
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs (2 par mât)
- Projecteur Briteline Gen 3 5470
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 61
- Température de couleur (k) : non fourni
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 78
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,49
- U1h calculé (Mini / Max) : 0,26

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **LED. Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information.**

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler.

FLEURE – STADE MUNICIPAL – NNI 860990102

Cet éclairage une rénovation en LED (non référencé sur Stadium).

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 09/04/2025 pour le remplacement de iodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 04/03/2025
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 14/03/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 68 x 54
- Implantation : Latérale 1 mât – axe médian
- Hauteur minimum de feu : non communiqué
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur Briteline GEN 2 648
- Eblouissement (Glare rating) : non communiqué
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 94 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,75

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en LED. Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

Pas de compétition officielle en nocturne.

AVANTON – STADE LE CLOS DE BEAUMONT – NNI 860160101

Cet éclairage est une création.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 12/02/2024 (Nouveau dossier) pour le remplacement de iodures métalliques en LED et une réimplantation des mâts, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Une étude photométrique AAA-LUX pour LED en date du 14/04/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18m Lb et 4m LT
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs
- Projecteur WS220P
- Eblouissement (Glare rating) : 44
- Température de couleur (k) : 5200
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 164 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,50
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,72

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en E6 LED et transmet à la CRTIS.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

COUSSAY LES BOIS – STADE MARCEL MILLON 2 – NNI 860860102

Cet éclairage est non référencé sur Stadium.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 13/05/2025 LED sur A8 et ½ terrain honneur ainsi que des documents transmis :

- ✓ Une étude photométrique pour LED en date du 08/10/2024
- Dimension de l'aire de jeu : 59 x 39
- Implantation : Latérale 1 mât
- Hauteur minimum de feu : 20m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen2
- Eblouissement (Glare rating) : non communiqué
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairement horizontal Moyen calculé : 99 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,17
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,43

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED. Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

INGRANDES – STADE THIERRY SIVAUT – NNI 861110101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 03/12/2026.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 05/02/2025 pour un éclairage E6 de Iodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 17/03/2025
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour E6 LED en date du 31/01/2024
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18 m LB et 4 m LT
- Hauteur minimum de feu : 25 m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen2/3 5469
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 42
- Température de couleur (k) : 5700
- Facteur maintenance : 1
- Eclairement horizontal Moyen calculé : 160 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,67
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,85
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED et transmet à la CRTIS.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

MORTON – STADE MUNICIPAL – NNI 861690101

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 21/05/2024 pour modification d'un éclairage en LED, ainsi que des documents transmis :

Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 17/04/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 64 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts
- Hauteur minimum de feu : 15m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen2 648
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47
- Facteur maintenance : 1
- Eclairement horizontal Moyen calculé : 100
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,32
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,54

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

BENASSAY – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 860210102

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 28/05/2025 pour un éclairage de Iodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 22/11/2024
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 3 mâts
- Hauteur minimum de feu : 17 m
- Nombre total de projecteurs : 6 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen2/324
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 49
- Température de couleur (k) : 5700
- Facteur maintenance : 1
- Eclairement horizontal Moyen calculé : 105 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,52
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,70

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

DANGE – STADE MARCEL THIOULET – NNI 860920101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 07/01/2027.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 27/05/2025 pour un éclairage E6 de lodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 17/03/2025
- ✓ Une étude photométrique SIGNIFY pour E6 LED en date du 28/04/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 16 m LB et 15 m LT
- Hauteur minimum de feu : 24 m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs
- Projecteur BVP 518 T35
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45,7
- Température de couleur (k) : 5700
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 180 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,58
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,80
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED et transmet à la CRTIS.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

LHOMMAIZE – STADE RAPHAEL DEZERCE – NNI 861310101

Cet éclairage est une création.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 05/02/2025 pour un éclairage E5 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis SPEQTRIS
- ✓ Une étude photométrique pour E5 LED en date du 04/04/2024
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18 m LB et 4 m LT
- Hauteur minimum de feu : 18 m
- Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs
- Projecteur Goliath F04014
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Température de couleur (k) : 5700
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 286 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,52
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,72
- Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED et transmet à la CRTIS.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

LHOMMAIZE - STADE RAPHAEL DEZERCE 2 – NNI 861310102

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium.

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 05/02/2025 pour un éclairage de lodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis SPEQTRIS
- ✓ Dépose de 8 mâts de 13m pour 4 de 16m
- ✓ Une étude photométrique pour E7 LED en date du 30/08/2023
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18 m LB et 4 m LT
- Hauteur minimum de feu : 16 m
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs
- Projecteur Goliath F04014
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 44
- Température de couleur (k) : 5700
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 104 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,35
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,58

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED.

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement.

CONTRÔLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE

MIREBEAU

- ✓ Réunion du 23/05/2025 à 16h en présence du club et de la mairie (Présents : Patrice et Guy)
- ✓ Etude pour une évolution vers un SYE

LA VILLEDIEU – CC des Vallées du CLAIN

- ✓ Réunion du 17/06/2025 à 18h en présence des clubs et des mairies (Présents : Stéphane et Guy)
- ✓ Etude pour une évolution vers un SYE

DIVERS

TERCE – STADE MUNICIPAL – NNI 862680101

Cet éclairage est classé en niveau E6 jusqu'au 28/03/2025.

La CDTIS prend note d'une demande par mail de « mise en travaux » pour modification en LED de l'éclairage E6.

Pris note et avis favorable pour son utilisation jusqu'aux travaux.

Cet éclairage sera contrôlé, travaux terminés – dossier classé au 18/04/2025.

SILLARS

Cet éclairage est classé en niveau E6 jusqu'au 28/03/2025.

La CDTIS prend note d'une demande par mail de « mise en travaux » pour modification en LED de l'éclairage E6.

Pris note et avis favorable pour son utilisation jusqu'aux travaux.

Cet éclairage sera contrôlé, travaux terminés.

ADRIERS

Cet éclairage est classé en niveau E6 jusqu'au 28/03/2025.

La CDTIS prend note d'une demande par mail de « mise en travaux » pour modification en LED de l'éclairage E6.

Pris note et avis favorable pour son utilisation jusqu'aux travaux.

Cet éclairage sera contrôlé, travaux terminés.

ORCHES – STADE MUNICIPAL

Rapport par mail de M. AGNESE Alexandre, observateur, reçu le 02/04/2025 sur les buts et la main courante.

Un contrôle est programmé par M. HERAULT mais pour rappel :

Si les buts sont jugés non conformes (Loi 1 du jeu), ils doivent être mesurés et mis obligatoirement en conformité avant le match (Art 3.9.1.2)

Concernant la main courante : T7 recommandé – T6 coté vestiaires (Art 6.6.1).

Le club étant en D5, il peut évoluer sur un T7.

VALDIVIENNE – STADE PAPUCHON

Rapport par mail de M. RAYMOND Loick, arbitre, sur le tracé de l'aire de jeu (Match de coupe Louis David).

Ce tracé est non conforme (tracé vis-à-vis du diamètre du but en autre).

La remise aux normes aurait dû être faite avant le début du match afin d'éviter de possibles réserves en cas de but.

Pris note et transmet au club.

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : Guy MALBRAND